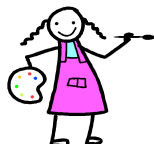




LE PROJET
EDUCATIF DE
TERRITOIRE
DE LA COMMUNE
DE POISY
2014/2017

Mairie de Poisy 75 route d'Annecy 74330 Poisy - 04/50/46/20/11

Pôle Education/Jeunesse/Sport/Culture : jeunesse@poisy.fr, 04/50/08/08/23.



SOMMAIRE

1. Préambule, un Projet Educatif Local (PEL) existant, socle du futur PEDT,
2. Les valeurs éducatives à partager et à promouvoir,
3. Périmètre et public du PEDT,
4. Le socle du PEDT, le PEL
5. Le PEDT : démarche et mise en œuvre sur la commune,
6. L'évaluation.

1) Préambule :

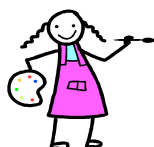
Depuis 10 ans, la commune de Poisy s'est inscrite dans une démarche où l'éducation est au centre de ses priorités.

Suite au diagnostic local, la commune a mis en place une analyse, fixé des objectifs généraux en direction de la jeunesse poisillienne et a réalisé un schéma de développement dans un Projet Educatif Local. Ce projet forme le socle du Projet Educatif De Territoire.

Aujourd'hui la commune franchit une nouvelle étape, en mettant en place à la rentrée 2014, la semaine de 4 jours et demi.

La mise en application de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014, implique le réaménagement de la journée et de la semaine, sur le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.

La commune de Poisy conduit une politique éducative qui s'attache à mettre en cohérence l'action de l'ensemble des acteurs (l'Etat : DDCS et DASDEN, la CAF (Contrat Enfance/Jeunesse), les directeurs d'école, les enseignants, les associations de parents d'élèves, les animateurs, les éducateurs, les intervenants associatifs, les ATSEM ...) au sein de ce nouveau dispositif : le PEDT.



2) Les valeurs éducatives à partager et à promouvoir :

La politique éducative mise en œuvre par la commune de Poisy s'exprime dans différents champs (culturels, artistiques, sportifs ...) et intervient dans le cadre d'actions sur le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire en lien avec ses partenaires. Le territoire de Poisy offre ainsi une multitude d'activités sur les différents temps de l'enfant, en fonction des tranches d'âges.

La commune a la volonté de mettre en synergie les acteurs institutionnels et associatifs à l'échelle de son territoire.

Les objectifs éducatifs ont pour objet de favoriser l'accès à l'éducation et d'élaborer des réponses spécifiques au territoire :

- Compenser les inégalités qui subsistent encore dans l'accès à la culture, aux activités sportives et aux savoirs,
- Promouvoir la réussite et l'épanouissement des enfants et des jeunes en proposant des activités culturelles, sportives et artistiques,
- Développer une mixité géographique et sociale, pour développer une identité poisilienne, une véritable appropriation de la commune pour que les enfants trouvent leurs racines malgré la particularité des 9 hameaux dispersés,
- Assurer la continuité, la complémentarité et la cohérence des différents temps éducatifs à travers une coopération entre les acteurs,
- Favoriser la réussite scolaire en offrant les meilleures conditions matérielles et pédagogiques aux enfants dans le respect des projets des écoles,
- Développer la confiance, l'autonomie, l'estime de soi et la vie en collectivité (respect des autres, respect des règles, respect de l'adulte) pour chaque enfant,
- Développer les liens intergénérationnels et les partenariats avec les associations.



3) Périmètre et public du PEDT :

Le Projet Educatif De Territoire concerne l'ensemble de la commune de Poisy.
Il durera 3 ans.

La commune de Poisy est située en région Rhône-Alpes-Auvergne, dans le département de Haute-Savoie. Elle fait partie de la Communauté d'Agglomération d'Annecy (145 579 habitants pour 13 communes).

Poisy est basée à 5 km à l'ouest d'Annecy, surplombant le lac 506 mètres d'altitude à la mairie.

La superficie de Poisy est de 11,33 km².

Les habitants de Poisy s'appellent les poisilliens.

La commune comptabilise 7305 habitants au 1^{er} janvier 2015.

63 associations artistiques, culturelles et sportives participent à la vie de Poisy.

Population par grandes tranches d'âges

Sources : Insee, RP2006 et RP2011 exploitations principales.

	2011	%	2006	%
Ensemble	6 851	100,0	6 221	100,0
0 à 14 ans	1 344	19,6	1 211	19,5
15 à 29 ans	1 240	18,1	1 205	19,4
30 à 44 ans	1 544	22,5	1 413	22,7
45 à 59 ans	1 320	19,3	1 302	20,9
60 à 74 ans	992	14,5	812	13,1
75 ans ou plus	411	6,0	278	4,5



Nombre d'écoles : 4 écoles publiques : 804 élèves (2 maternelles et 2 élémentaires) et 1 collège public.

- Maternelle de Brassilly : 112 élèves (5 classes dont 1 GS/CP)
- Maternelle du Chef-Lieu : 201 élèves (7 classes)
- Élémentaire de Brassilly : 167 élèves (6 classes + 1 GS/CP)
- Élémentaire du Chef-Lieu : 324 élèves (12 classes)
- Collège de Poisy : 650 élèves

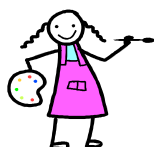
4) Le socle du PEDT, Le PEL :

Le Projet Educatif Local a vu le jour en 2005, suite à un diagnostic local. La commune a fixé des objectifs généraux en direction de la jeunesse poisillienne et a réalisé un schéma de développement.

Objectifs Généraux :

Les objectifs fixés par le groupe de pilotage Projet Educatif Territorial comprennent trois notions complémentaires :

- ✓ Compenser les inégalités qui subsistent encore dans l'accès à la culture, aux activités sportives et aux savoirs,
- ✓ Promouvoir la réussite et l'épanouissement des enfants et des jeunes en proposant des activités sportives et artistiques pour tous.
- ✓ Développer une mixité géographique et sociale, pour développer une identité poisillienne, une véritable appropriation de la commune pour que les enfants trouvent leurs racines malgré la particularité de 9 hameaux dispersés.



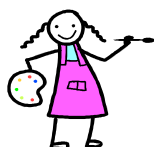
2° Schéma de développement :

Le Service Animation/Jeunesse a pour mission :

- ✓ L'information, la mise en oeuvre et l'encadrement d'activités sur la commune de Poisy sur les différents temps de l'enfant. Le coordonnateur assure le lien avec les structures sociales (Assistants sociaux et Pôle médico-social) et établit une étroite collaboration régulière avec les agents municipaux de police,
- ✓ La mise en place du réseau partenarial : concertation entre les associations sportives, culturelles et artistiques, les établissements scolaires, la bibliothèque et les services de la mairie.

Aménagement du temps :

Les activités périscolaires ou extra scolaires déclinées dans un Projet Educatif Territorial s'articulent avec les activités scolaires pour organiser successivement les temps de vie de l'enfant sans générer de stress ou de fatigue supplémentaire.



TEMPS SCOLAIRE

Objectif : Favoriser l'accès équitable de chaque enfant à la culture et au sport :

Le projet pédagogique sur l'activité ski de fond permet de découvrir le milieu naturel et se familiariser à l'environnement montagnard. L'objectif disciplinaire est d'acquérir un meilleur équilibre, la maîtrise de sa vitesse, de ses trajectoires et de la propulsion dans une activité où la prise de risques maîtrisée.

Une collaboration entre l'association de musique (intervenante DUMISTE) et l'école de Brassilly est actuellement en cours sur une activité chant.

Une rencontre sportive inter-écoles a été organisée au mois de juin. Ce moment a permis aux enfants d'échanger, de partager des actions en commun sur un espace sportif de la commune.

Une étroite collaboration entre l'école et la pause méridienne s'est établie afin de répondre aux comportements difficiles de certains enfants et d'y remédier si nécessaire dans un souci de continuité éducative.

Les classes de CM1 des deux groupes scolaires se sont déplacés en mairie, afin d'élire les nouveaux élus du Conseil Municipal d'Enfants.

La bibliothèque municipale contribue à la formation permanente, à l'information, aux loisirs et à la culture de tous, en particulier pour les enfants scolarisés sur la commune, en proposant des animations Accro-livres, Échappée-livres et des Accueil de classes.



TEMPS PERI-SCOLAIRE

Objectif : Compenser les inégalités qui subsistent encore dans l'accès à la culture et aux savoirs en respectant le rythme biologique des enfants ; leur permettre de découvrir et d'intégrer les associations existantes.

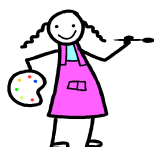
✓ PASS'ARTISTES :

En collaboration avec les associations, des activités artistiques d'initiation sont mises en œuvre le soir après l'école et le mercredi, en direction des enfants de 6 à 18 ans à un prix abordable pour tous en intégrant le Quotient Familial. Les associations partenaires sont :

- L'école de Musique « chœur d'enfants et d'ados »
- Arthéma « expression créatrice »
- L'estrade « théâtre »
- Hip-hop avec Maud Coutet
- Eveil linguistique et danse indienne avec Suky Gill

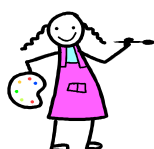
✓ PAUSE MERIDIENNE

- Sur le restaurant de Brassilly, intervention de Patrice et Julie de 11h30 à 13h35 du lundi au vendredi.
- Sur le restaurant du Chef-Lieu, intervention de Patrick, Quentin et de Maxence de 11h30 à 13h35 du lundi au vendredi.
- Le permis à points reste en place avec le règlement de cantine affiché.
- La surveillance dans la cour, l'animation, le permis à points sont sous la responsabilité du coordonnateur.



- une réunion sera organisée à l'initiative du coordonnateur, en présence de l'élu, de la responsable des relations humaines avec tout le personnel de service chaque fois que le besoin s'en ressentira.
- un comité consultatif de la restauration scolaire pourrait être organisé en présence de parents d'élèves délégué

ANIMATION SUR LA PAUSE MERIDIENNE		
QUAND	THEME	QU'EST-CE QU'ON A FAIT ??
SEPTEMBRE- OCTOBRE	HALLOWEEN	Petites sorcières à colorier, à coller et à suspendre, mains à bonbons, photophores, coloriages. TOURNOIS SPORTIFS
NOVEMBRE- DECEMBRE	NOËL	PERE-NOEL à colorier, Boules à décorer, Cartes de vœux à envoyer, dessins à colorier TOURNOIS SPORTIFS.
JANVIER- FEVRIER	CARNAVAL	MASQUES à préparer TOURNOIS SPORTIFS.
FEVRIER- MARS	PAQUES	BOITE A CEUFS à confectionner TOURNOIS SPORTIFS.
MAI-JUIN	FETES DES MERES et DES PERES	PORTE-CLEFS SCOUBIDOU + CARTES . TOURNOIS SPORTIFS
JUIN	FETE DE LA CANTINE	COMPETITION de PALETTOUS, de TOURNOIS SPORTIFS + SPECTACLES de THEATRE et de DANSE, BOWM DES CM2.



TEMPS EXTRA-SCOLAIRE

Objectif : Favoriser l'accès équitable de chaque enfant au sport, à l'art et à la culture en développant la considération, l'écoute, le dialogue et le sens des responsabilités dans un petit groupe.

❖ PASS'SPORTS :

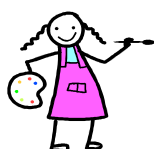
Des activités municipales d'initiation sportive le mercredi après-midi sont mises en œuvre afin d'offrir la possibilité d'accéder à des activités sportives à un coût abordable pour tous les enfants de 6 à 14 ans en intégrant le Quotient Familial.

- ✓ 1^{er} trimestre « jeux de raquettes et roller »
- ✓ 2^{ème} trimestre « multisports et basket »
- ✓ 3^{ème} trimestre « VTT et mini handball »

❖ PASS'SPORTS vacances:

L'objectif général de ce dispositif consiste à promouvoir la réussite et l'épanouissement des jeunes de 11-16 ans, en intégrant le Quotient Familial, en leur proposant des activités sportives, artistiques et culturelles pendant les petites vacances et celle de juillet :

- ✓ vacances d'Automne : Thème Nature
- ✓ vacances de Février : Thème Glisse
- ✓ vacances de Printemps : Thème Nature
- ✓ vacances d'été : Thème de l'eau



❖ L'ACCUEIL DE LOISIRS HIVER, PRINTEMPS, ETE et AUTOMNE :

Suite à la réflexion menée par les membres de la commission Jeunesse, au cours de l'année 2009, un accueil de loisirs a été créé au mois de juillet 2010 sur la commune et développé à l'automne en 2011. Il s'est enrichi des périodes d'hiver et printemps.

L'accueil de loisirs a été proposé aux enfants de 6 à 10 ans, sur une période de 4 semaines en été et 2 semaines en hiver, printemps et à la Toussaint, avec une capacité de 48 enfants maximale par jour en été et 36 ou 24 enfants sur les petites vacances.

Au cours de l'année 2014, les membres de la commission Education/Sport/Jeunesse/Culture ont souhaité développer l'accueil aux enfants de 3 à 5 ans. Cette nouvelle structure a débuté à l'automne 2014.

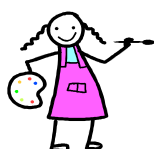
❖ LE CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS :

Le CME s'adresse aux enfants des classes de CM1 des 2 groupes scolaires. Ils sont élus pour 2 ans. Ils se réunissent une fois par mois et élaborent des projets et leurs mises en actions. A l'issue de chaque année, le CME propose aux habitants de la commune petits et grands de découvrir une manifestation sportive et/ou culturelle et/ou artistique et/ou culinaire. Cette année, le CME a été renouvelé en totalité à l'automne.

5) Le PEDT : démarche et mise en œuvre

Le Projet Educatif Territorial est une continuité du Projet Educatif Local. Il garantit la poursuite éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux enfants et jeunes sur les temps périscolaires et extrascolaires.

La commune de Poisy contribue à la réussite éducative et lutte contre les inégalités scolaires ou d'accès aux pratiques de loisirs éducatifs en étant force de propositions dans ces différents domaines en lien avec tous les acteurs éducatifs. Le public concerné est âgé de 3 à 16 ans.



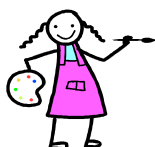
Démarche pour la construction du PEDT :

- ❖ avril 2013 enquête auprès des familles (annexe 1)
- ❖ fin mai 2013 commission scolaire (bilan de l'enquête)
- ❖ octobre 2013 commission scolaire (déterminer les horaires du temps scolaire et périscolaire et qui veut participer au TAP)
- ❖ janvier 2014 présentation de la réforme aux associations artistiques, culturelles et sportives de la commune (qui souhaite participer)
- ❖ mai 2014 présentation des activités des TAP et des lieux utilisés (annexe 2 « guide périscolaire »)
- ❖ novembre 2014 enquête auprès des parents sur les 2 premiers mois (annexe 3)
- ❖ fin novembre 2014 commission scolaire (bilan de l'enquête)
- ❖ février 2015 bilan intermédiaire en commission scolaire
- ❖ mai 2015 enquête en direction des enfants sur les activités des TAP (annexe 4)
- ❖ mai 2015 commission scolaire bilan 1^{ère} année.

Les partenaires institutionnels : le Directeur Académique des Services Départementaux de l'Éducation Nationale, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (Contrat Educatif Local), la Caisse d'Allocations Familiales (Contrat Enfance Jeunesse).

Les partenaires associatifs : Les Etincelles (théâtre), FCPE, Les parents d'élèves de Brassilly.

Autres partenaires : les directeurs d'écoles, les enseignants, les services municipaux (le pôle Education/Sport/Jeunesse/Culture, les ATSEM, le personnel de cantine, la Direction des Ressources Humaines, les Services Techniques), les bénévoles retraités.



La mise en œuvre du PEDT sur la commune :

Organisation horaire :

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires et de son aménagement à la rentrée 2014, la commune a engagé, depuis l'année 2013 une réflexion sur la mise en œuvre pratique du décret relatif à cette nouvelle organisation, en associant les élus, les enseignants, les associations de parents d'élèves, les associations culturelles, artistiques et sportives locales, les services municipaux (les Ressources Humaines, les Services techniques, les ATSEM, le Pôle Éducation/Jeunesse/Sport/Culture).

Une enquête a été adressée à tous les parents au début de l'année 2013.

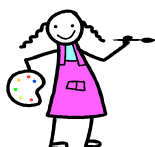
A l'issue de ces différents temps de concertation et des débats au sein de chaque commission scolaire et conseil d'école de l'année 2013 et 2014, un schéma d'organisation pour la rentrée 2014 a été retenu par l'ensemble des partenaires :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

Accueil du matin	Temps scolaire	Pause méridienne	Temps scolaire	goûter	Temps Activités Péri-scolaires	Accueil/ Espaces Loisirs
7h30-8h20	8h30-11h30	11h30-13h35	13h45-16h	16h-16h30	16h30-17h15	17h15-18h00 (tolérance 18h15)

Mercredi :

Accueil du matin	Temps scolaire	Accueil du midi
7h30-8h20	8h30-11h30	11h30-12h30



✓ TAP : PASS'ARTISTES et PASS'SPORTS:

En collaboration avec les associations, les enseignants et le personnel communal, des activités artistiques et sportives d'initiation sont mises en œuvre le soir après l'école, en direction des enfants **de 3 à 11 ans**.

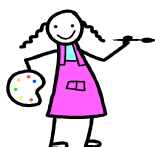
Des ateliers thématiques sont proposés lors des Temps d'Activités Périscolaires sur les deux groupes scolaires de Brassilly et du Chef-Lieu :

- ✓ Dessin, collage, peinture
- ✓ Eveil théâtral
- ✓ Eveil linguistique
- ✓ Aide aux leçons
- ✓ De fil en aiguille
- ✓ Jeux de société
- ✓ Conte, illustration
- ✓ Activités sportives

Exemple : un enfant est inscrit 1 soir par semaine toute l'année ; il découvrira une activité différente entre chaque période de vacances (5 périodes).

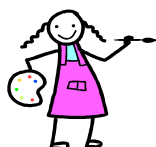
✓ PAUSE MERIDIENNE

- Sur le restaurant de Brassilly, intervention de Patrice et Julie de 11h30 à 13h35 du lundi au vendredi.
- Sur le restaurant du Chef-Lieu, intervention de Patrick, Quentin et de Maxence de 11h30 à 13h35 du lundi au vendredi.
- Le permis à points reste en place avec le règlement de cantine affiché.
- La surveillance dans la cour, l'animation, le permis à points sont sous la responsabilité du coordonnateur.



- Une réunion sera organisée à l'initiative du coordonnateur, en présence de l'élu, de la responsable des relations humaines avec tout le personnel de service chaque fois que le besoin s'en ressentira.
- un comité consultatif de la restauration scolaire pourrait être organisé en présence de parents d'élèves délégué

ANIMATION SUR LA PAUSE MERIDIENNE		
QUAND	THEME	QU'EST-CE QU'ON A FAIT ??
SEPTEMBRE- OCTOBRE	HALLOWEEN	Petites sorcières à colorier, à coller et à suspendre, mains à bonbons, photophores, coloriages. TOURNOIS SPORTIFS
NOVEMBRE- DECEMBRE	NOËL	PERE-NOEL à colorier, Boules à décorer, Cartes de vœux à envoyer, dessins à colorier TOURNOIS SPORTIFS.
JANVIER- FEVRIER	CARNAVAL	MASQUES à préparer TOURNOIS SPORTIFS.
FEVRIER- MARS	PAQUES	BOITE A ŒUFS à confectionner TOURNOIS SPORTIFS.
MAI-JUIN	FETES DES MERES et DES PERES	PORTE-CLEFS SCOUBIDOU + CARTES . TOURNOIS SPORTIFS
JUIN	FETE DE LA CANTINE	COMPETITION de PALETTOUS, de TOURNOIS SPORTIFS + SPECTACLES de THEATRE et de DANSE, BOWM DES CM2.



TEMPS EXTRA-SCOLAIRE

Objectif : Favoriser l'accès équitable de chaque enfant au sport, à l'art et à la culture en développant la considération, l'écoute, le dialogue et le sens des responsabilités dans un petit groupe.

❖ PASS'SPORTS :

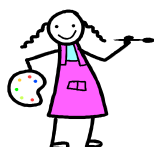
Des activités municipales d'initiation sportive, le mercredi l'après-midi, sont mises en œuvre afin d'offrir la possibilité d'accéder à des activités sportives à un coût abordable pour tous les enfants de 6 à 14 ans en intégrant le Quotient Familial.

- ✓ 1^{er} trimestre « jeux de raquettes et roller »
- ✓ 2^{ème} trimestre « multisports et basket »
- ✓ 3^{ème} trimestre « VTT et mini handball »

❖ PASS'SPORTS VACANCES :

L'objectif général de ce dispositif consiste à promouvoir la réussite et l'épanouissement des jeunes de 11-16 ans en leur proposant des activités sportives, artistiques et culturelles pendant les petites vacances et celles de juillet, pour un coût abordable en intégrant le Quotient Familial :

- ✓ vacances de Toussaint : Thème Nature
- ✓ vacances de Février : Thème Glisse
- ✓ vacances de Pâques : Thème Nature
- ✓ vacances d'été : Thème de l'eau



❖ L'ACCUEIL DE LOISIRS HIVER, PRINTEMPS, ETE et AUTOMNE :

Suite à la réflexion menée par les membres de la commission Jeunesse, au cours de l'année 2009, un accueil de loisirs a été créé au mois de juillet 2010 sur la commune et développé à l'automne en 2011. Il s'est enrichi des périodes d'hiver et printemps au cours de l'année 2012.

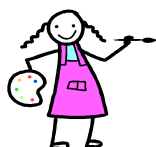
L'accueil de loisirs est proposé aux enfants de 6 à 11 ans, sur une période de 4 semaines en été et 2 semaines en hiver, printemps et à l'automne, avec une capacité de 48 enfants maximale par jour en été et 36 ou 24 enfants sur les petites vacances.

A partir des vacances d'automne 2014, l'accueil de loisirs est mis en place pour les enfants de 3 à 5 ans. Cet accueil fonctionnera sur une période de 4 semaines en été et 2 semaines en hiver, printemps et à l'automne, avec une capacité de 36 enfants maximale par jour en été et 24 enfants sur les petites vacances.

Le tarif, à la journée, intègre le Quotient Familial. Le Centre Communal d'Action Sociale aide les familles aux QF 1,2 et 3, ainsi que la CAF avec les bons CAF et la prestation de service ordinaire.

❖ LE CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS :

Le CME s'adresse aux enfants des classes de CM1 des 2 groupes scolaires. Ils sont élus pour 2 ans. Ils se réunissent une fois par mois et élaborent des projets et leurs mises en actions. A l'issue de chaque année, le CME propose aux habitants de la commune petits et grands de découvrir une manifestation sportive et/ou culturelle et/ou artistique et/ou culinaire.



LE TEMPS SCOLAIRE

Préambule :

La commune de Poisy a souhaité mettre en cohérence les différents temps vécus par l'enfant : à l'école, autour de l'école (temps périscolaire) et durant son temps libre (extrascolaire).

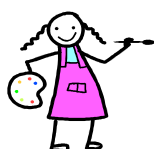
Il s'agit d'aborder l'éducation dans sa globalité, avec l'ensemble des partenaires concernés par ce qui est désormais défini comme une mission partagée : familles, enseignants, collectivités locales pour parvenir à une réelle continuité éducative.

Son but est que tous les enfants puissent tirer profit, dans les différents temps d'activités, de l'ensemble des ressources locales pour la réussite scolaire, l'épanouissement de leur personnalité et l'apprentissage de la vie sociale.

L'intervention d'animateurs ou éducateurs sportifs municipaux sur le temps scolaire permet d'établir un lien avec les enfants, de les côtoyer afin de les orienter vers les autres temps libres péri et extra scolaires.

Les projets pédagogiques élaborés en collaboration avec les professeurs des écoles ont été transmis à l'inspection académique correspondante. Plusieurs réunions pédagogiques ont été prévues avec les différents professeurs des écoles :

1. CM1/CM2 du Chef-Lieu et de Brassilly afin de mettre en œuvre les différents ateliers éducatifs en ski de fond. L'activité ski de fond s'est déroulée sur 5 mardis pour la première école et sur 5 vendredis pour la deuxième école.
2. Une activité piscine a été mise en œuvre en direction des CP-CE1 à l'école du Chef-Lieu et de Brassilly en collaboration avec les BEESAN de la communauté d'agglomération d'Annecy.

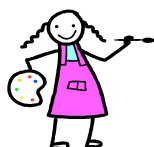


3. Une collaboration entre l'association de musique (intervenante DUMISTE) et l'école de Brassilly est actuellement en cours sur une activité chant.
4. Le Conseil Municipal d'Enfants a travaillé sur le projet « d'une après-midi sportive et d'une collation » à la fin d'activités. Cet événement s'est déroulé un dimanche au mois de juin et il a connu un vif succès.
5. La bibliothèque municipale propose des animations en direction des écoles primaires : Accro-livres s'adresse aux classes de cycle 1 ; Échappée-livres, pilotée par le secteur jeunesse de la bibliothèque de Bonlieu, s'adresse aux enfants de 9 à 12 ans, individuellement ou avec leur classe ; Accueil des classes en bibliothèque : Le jeudi toute la journée, des classes participent à une séance de 30 minutes à 1 heure (en fonction du niveau de classe) échange de livres ou un temps d'animation.

e) L'évaluation :

Le Projet Éducatif De Territoire concerne l'ensemble des enfants et des adolescents de la commune. Cette politique partenariale repose sur plusieurs principes :

- Mutualiser les espaces et les moyens afin de faire évoluer et optimiser les ressources existantes,
- Organiser la concertation 1 à 2 fois par an, pour impliquer les acteurs concernés et enrichir la dynamique du projet,
- Mettre en place une circulation de l'information pour que chacun puisse avoir connaissance des actions éducatives proposées. Un guide des activités périscolaires est transmis aux parents afin que chacun connaisse les activités proposées et les lieux occupés, au sein de chaque établissement scolaire.



- Une enquête de satisfaction a été réalisée auprès des enfants à la fin de l'année scolaire 2014/2015 (annexe 4).
- Un bilan de l'année scolaire 2014/2015 a été fait auprès des intervenants pour mesurer les points forts et les points faibles du dispositif (annexe 5).

L'évaluation permet de mesurer objectivement et précisément les effets produits par la mise en place des dispositifs, ainsi que les coûts engagés au regard des objectifs du PEDT et des effets attendus.

En complément, une enquête a été réalisée (annexe 2), à l'automne, auprès des familles et des partenaires. Un bilan annuel sera réalisé, en présence d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs.

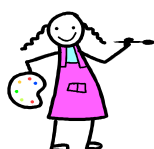
Fait à Poisy, le 2015, en deux exemplaires.

Le Directeur Académique
Des Services de l'Éducation Nationale
De Haute-Savoie, (cachet et signature)
C.BOVIER

Le Préfet de Haute-Savoie,
(cachet et signature)
G.F.LECLERC.

Le Maire,
(cachet et signature)

P.BRUYERE.



ANNEXES

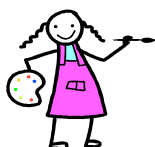
- ❖ Annexe 1 : réponses enquête 2013 sur la réforme des rythmes scolaires.

- ❖ Annexe 2 : guide des activités scolaires 2014/2015.

- ❖ Annexe 3 : réponses enquête 2014 sur l'organisation des rythmes scolaires.

- ❖ Annexe 4 : réponses enquête 2015 en direction des enfants à propos des activités proposées.

- ❖ Annexe 5 : Bilan des intervenants 2015 « points faibles » et points forts » du dispositif.

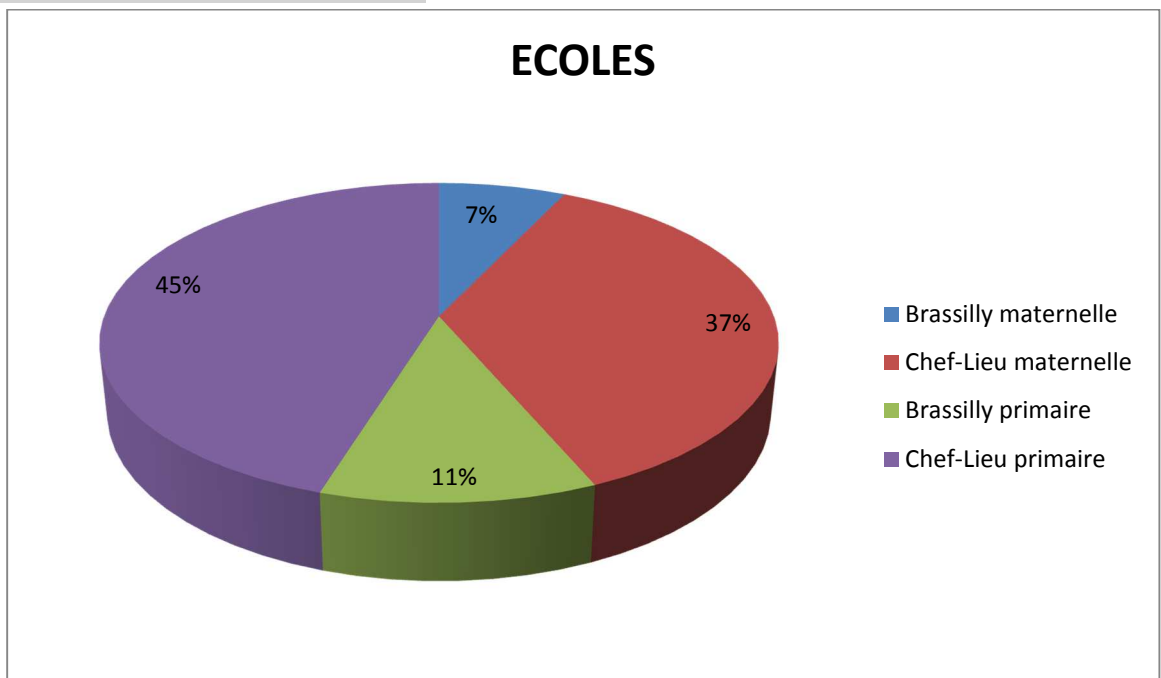




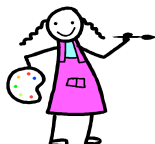
Annexe 1 : Réponses aux questionnaires sur la réforme des rythmes scolaires : 2013

Sur les 750 questionnaires distribués, nous avons eu 310 réponses : 41,33%.

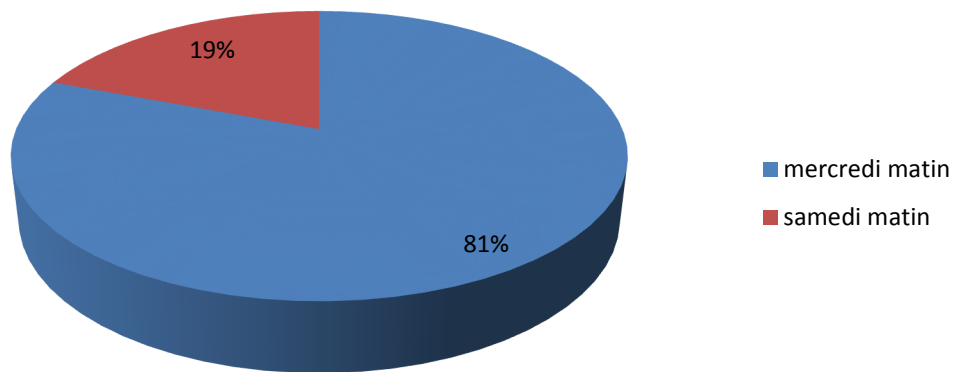
1. Où est scolarisé votre enfant ?



2. A propos de la demi-journée d'enseignement supplémentaire, quelle est votre préférence ?

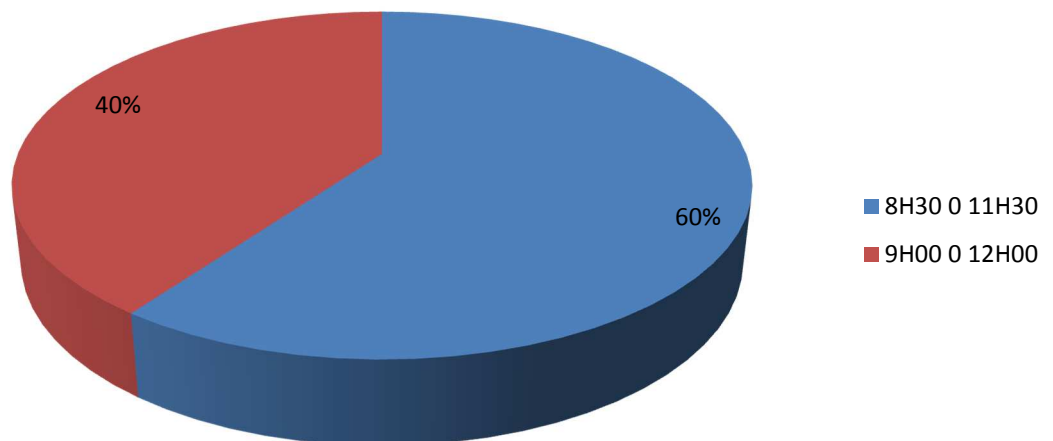


Demi-journée supplémentaire

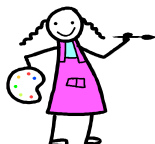


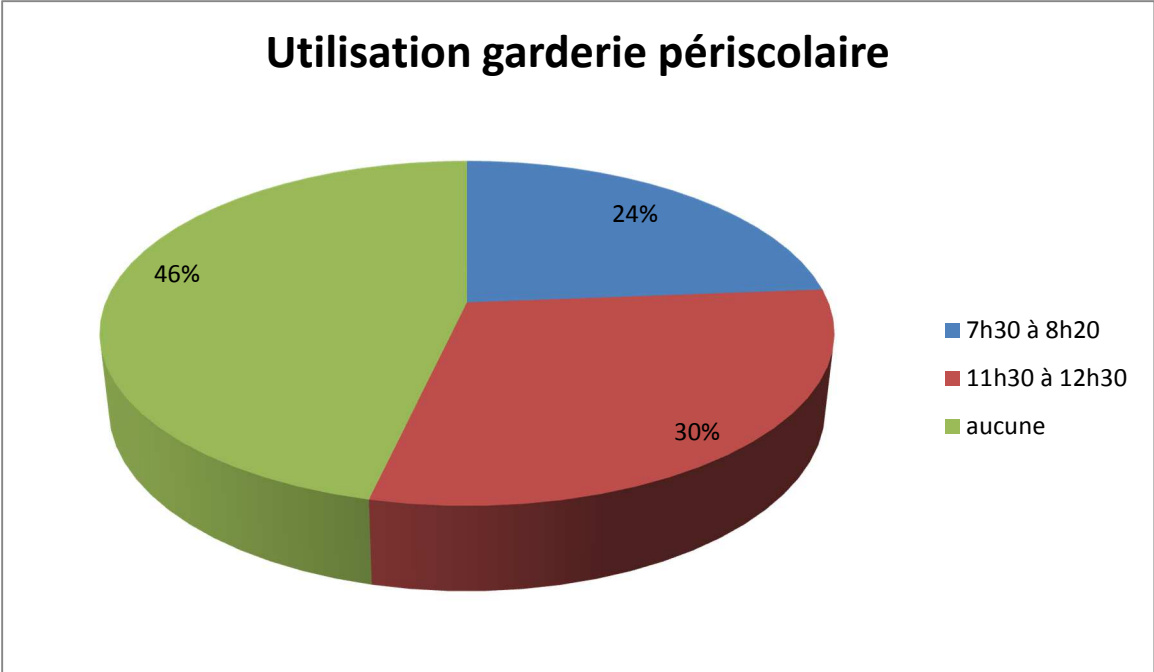
3. Si votre préférence est le mercredi matin, quel horaire vous conviendrait le mieux ?

Horaires du mercredi

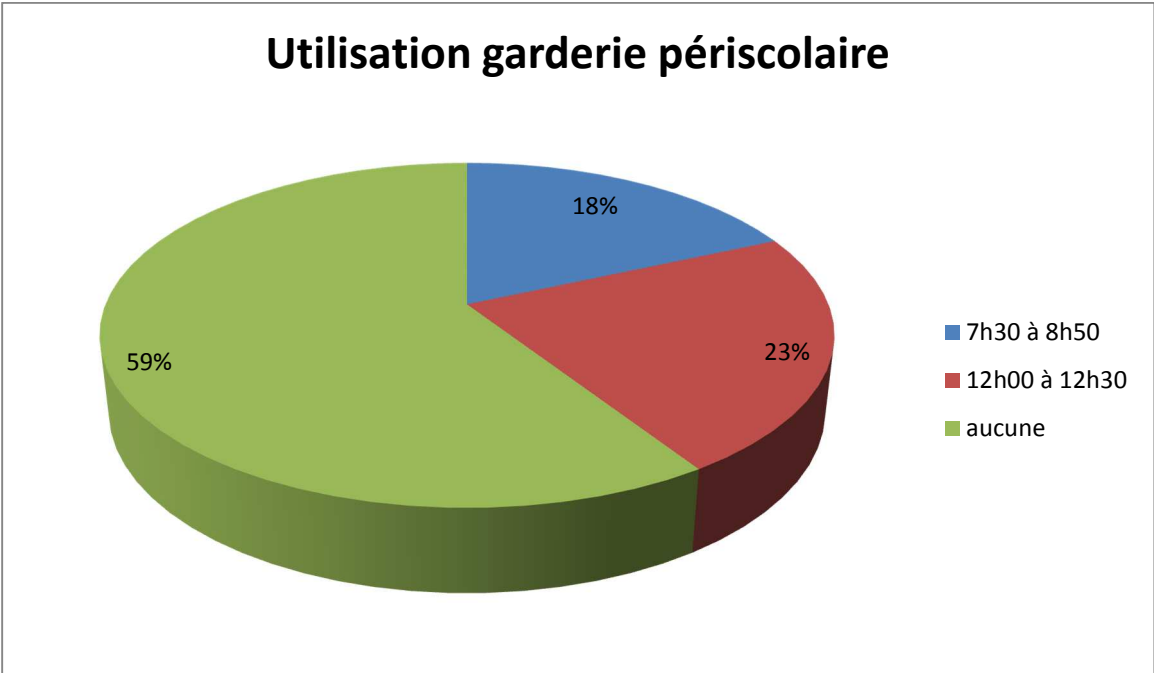


4. Si votre préférence se porte sur l'horaire « 8h30/11h30 », utiliserez-vous la garderie périscolaire ?

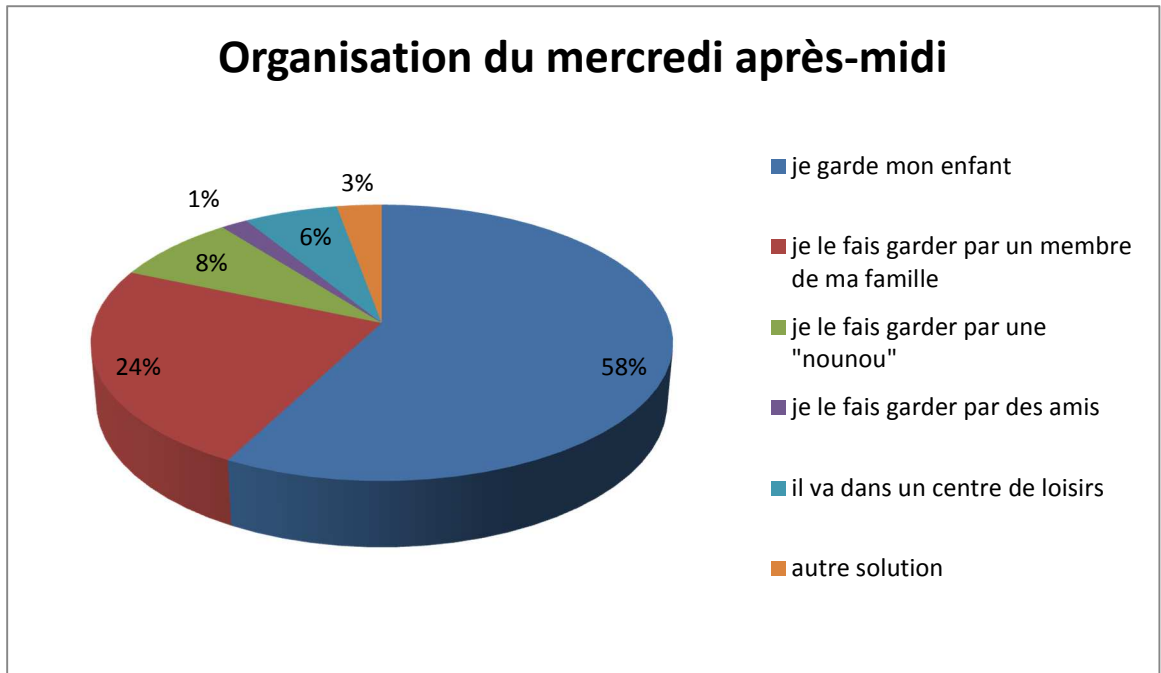




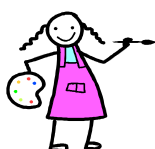
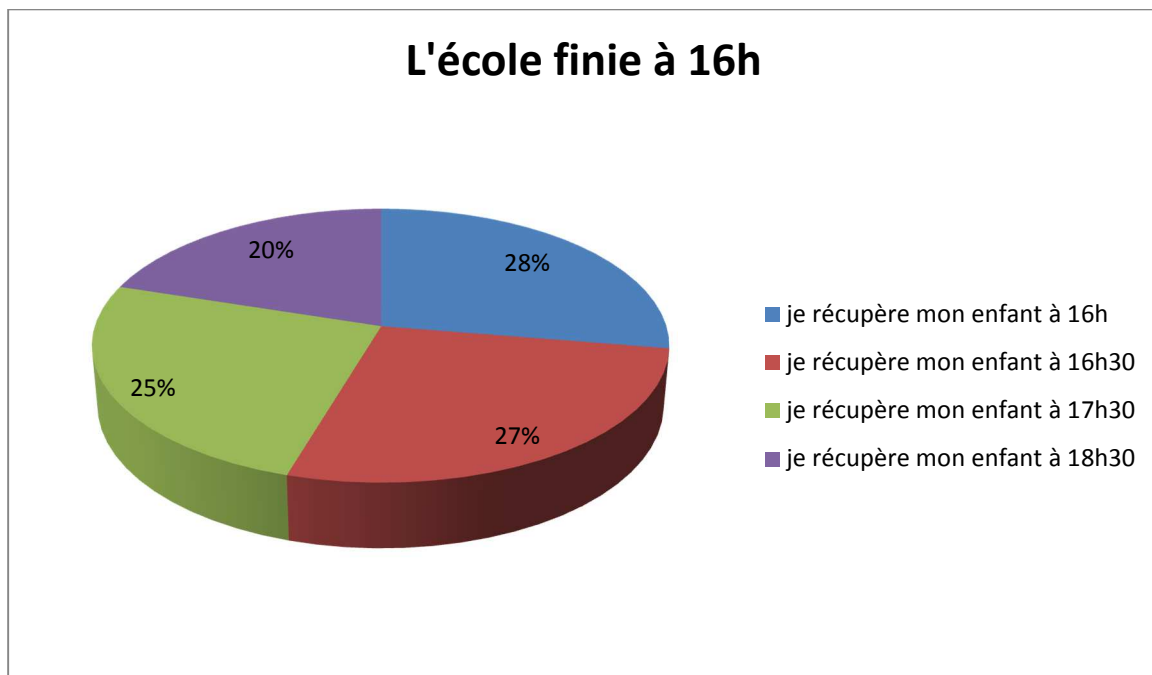
5. Si votre préférence se porte sur l'horaire « 9h/12h », utiliserez-vous la garderie périscolaire ?



6. Comment vous organiserez-vous le mercredi après-midi ?

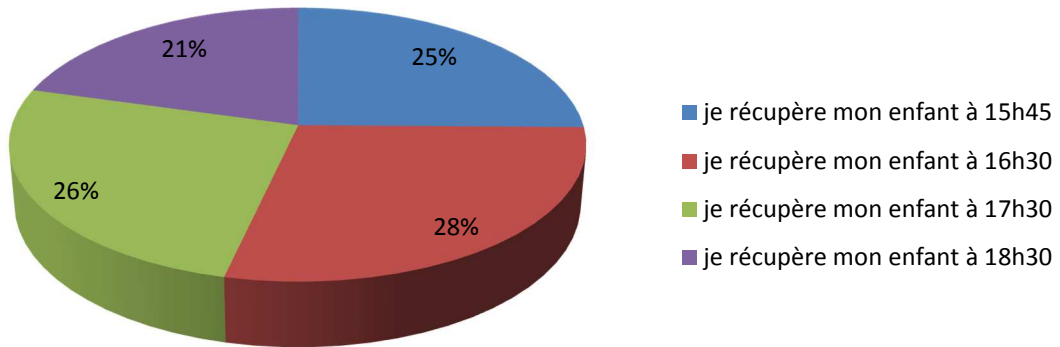


7. Si l'école se termine à 16h le lundi, mardi, jeudi et vendredi :



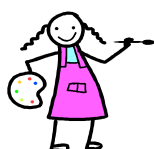
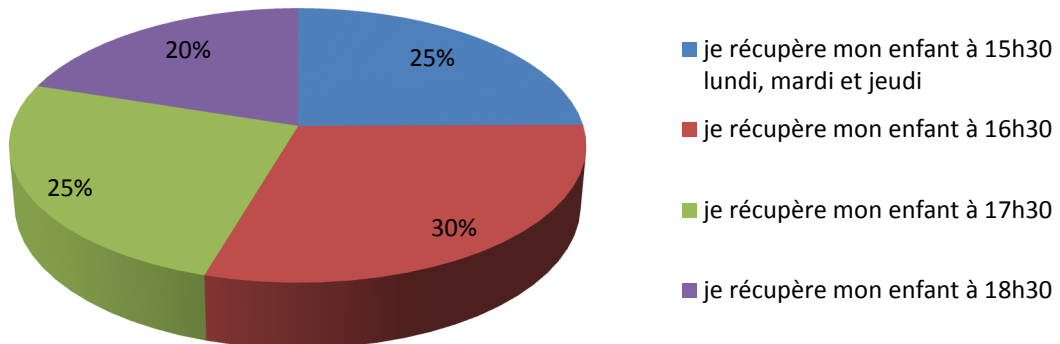
8. Si l'école se termine à 15h45 le lundi, mardi, jeudi et vendredi :

L'école finie à 15h45

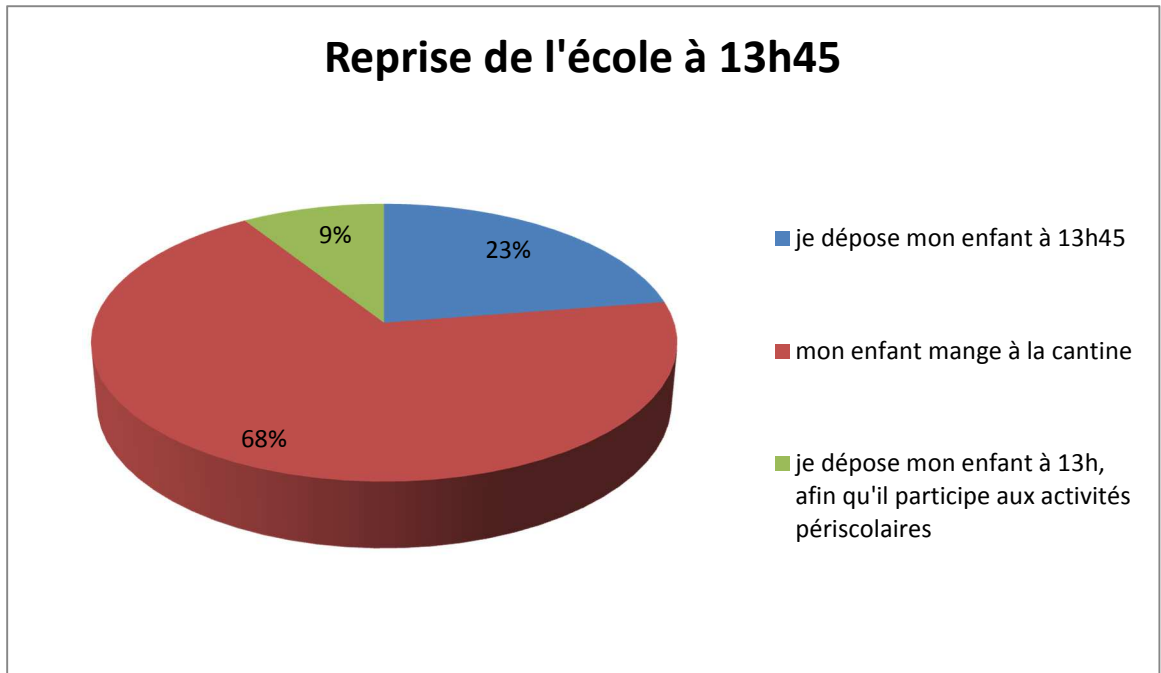


9. Si l'école se termine à 15h30 le lundi, mardi et jeudi (vendredi fin à 16h30) :

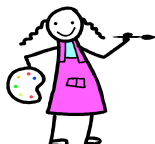
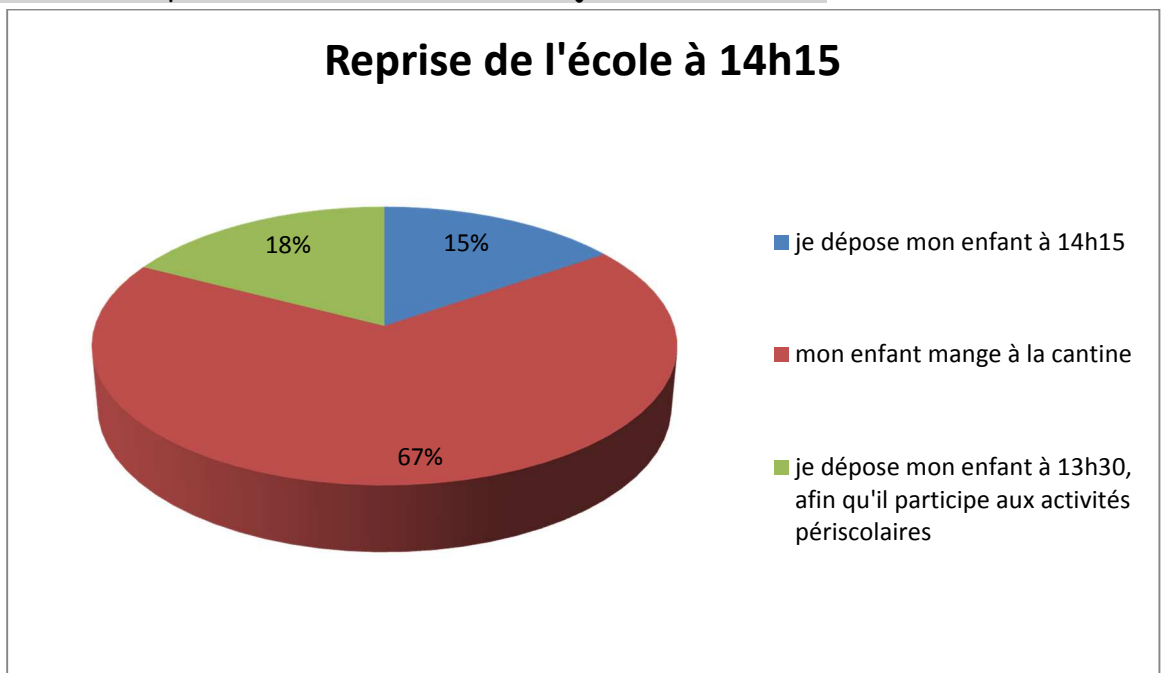
L'école finie à 15h30 lundi, mardi et jeudi



10. Si l'école reprend à 13h45 le lundi, mardi, jeudi et vendredi :

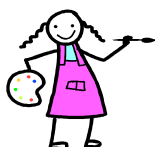


11. Si l'école reprend à 14h15 le lundi, mardi, jeudi et vendredi :



12. Suggestions :

- 10 « contre la réforme »
- 3 « demande d'un accueil de loisirs 3/6 ans »
- 11 « demande d'un accueil de loisirs mercredi après-midi »
- 1 « demande de transport vers accueil de loisirs »
- 4 « demande de cantine le mercredi »
- 3 « demande dans le cas n°9, finir le lundi à 16h30 au lieu du vendredi »
- 4 « demande de qualité sur le contenu et l'intervenant »
- 3 « demande si ces activités seront facturées aux parents »
- 1 « penser aux assistantes maternelles dans cet aménagement du temps »



Guide



Guide

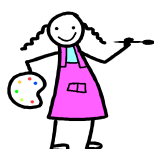
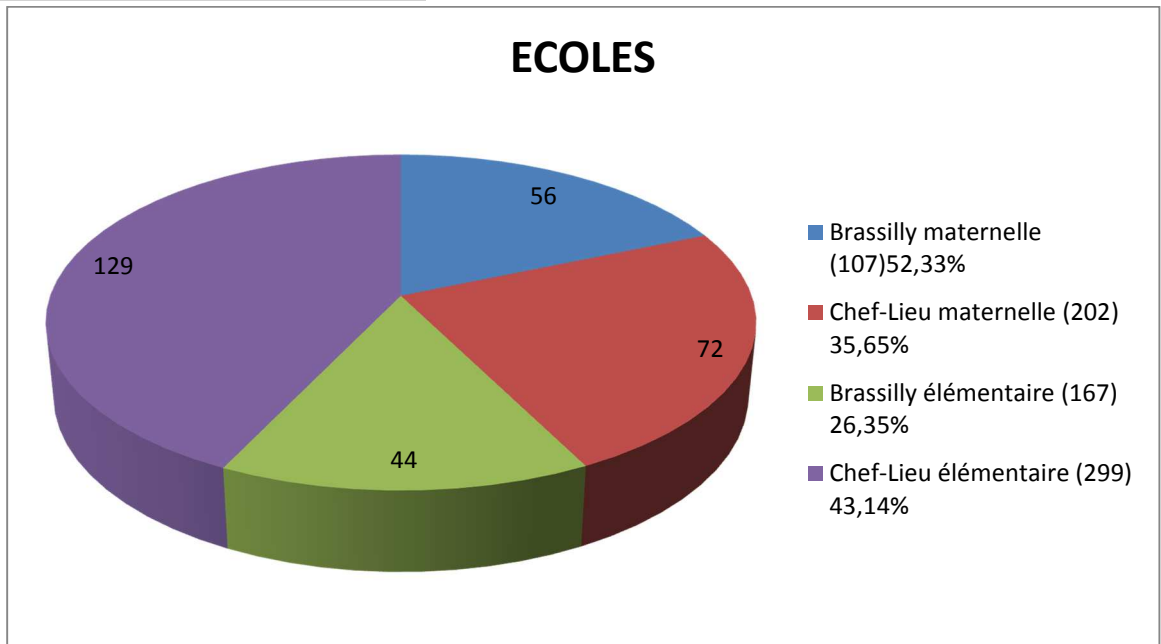




Annexe 3 : Réponses aux questionnaires en 2014, sur l'organisation des rythmes scolaires à la rentrée 2014/2015

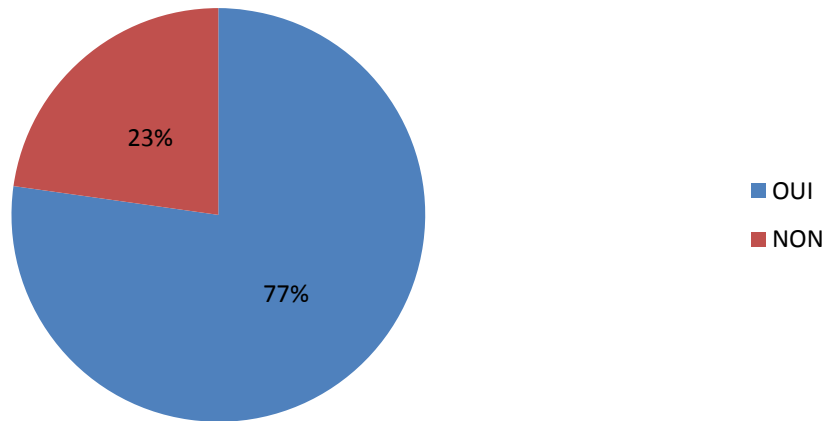
Sur les 775 questionnaires distribués, nous avons eu 301 réponses : 38,83 % dont 20 « sans nom et prénom ».

13. Où est scolarisé votre enfant ?

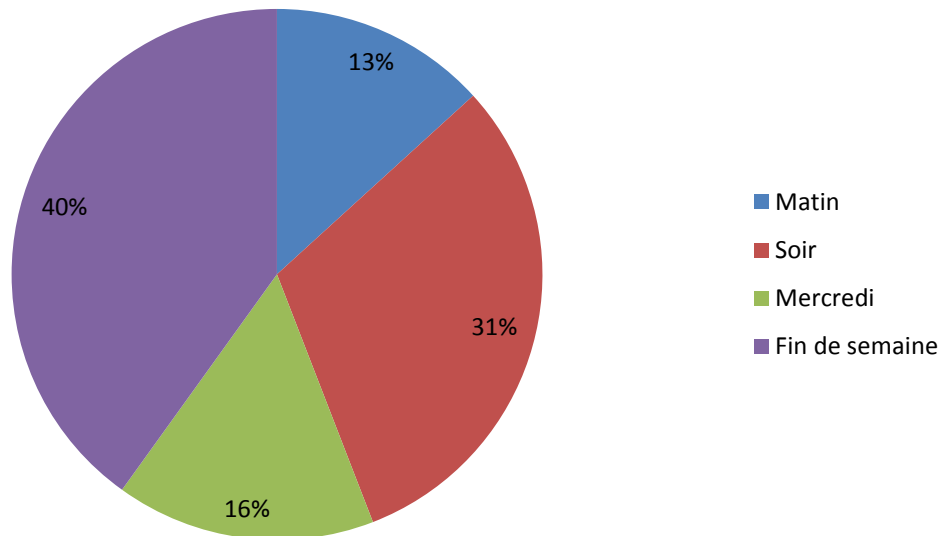


14. Rythme familial :

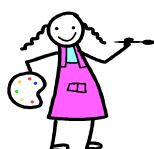
Est-ce que votre enfant présente quelquefois des signes de fatigue, suite à cette nouvelle organisation ?



Si oui, pouvez-vous préciser à quel moment ?

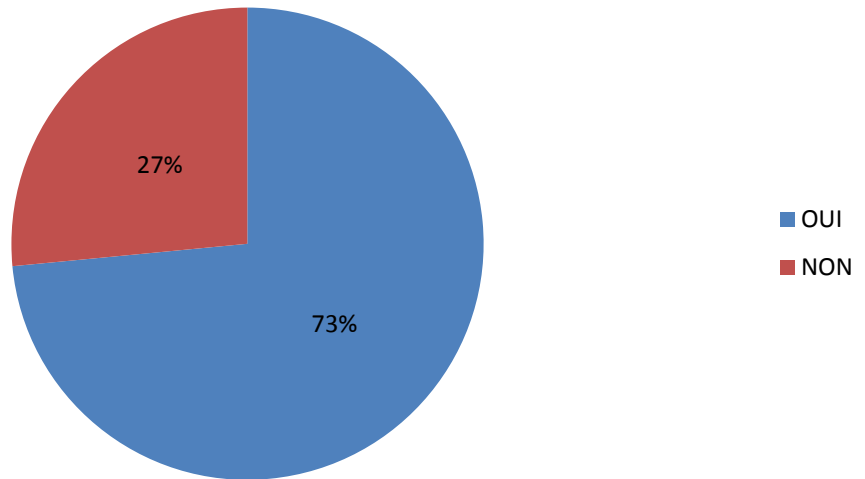


Plusieurs réponses par questionnaire.

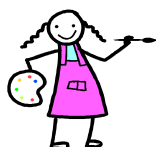
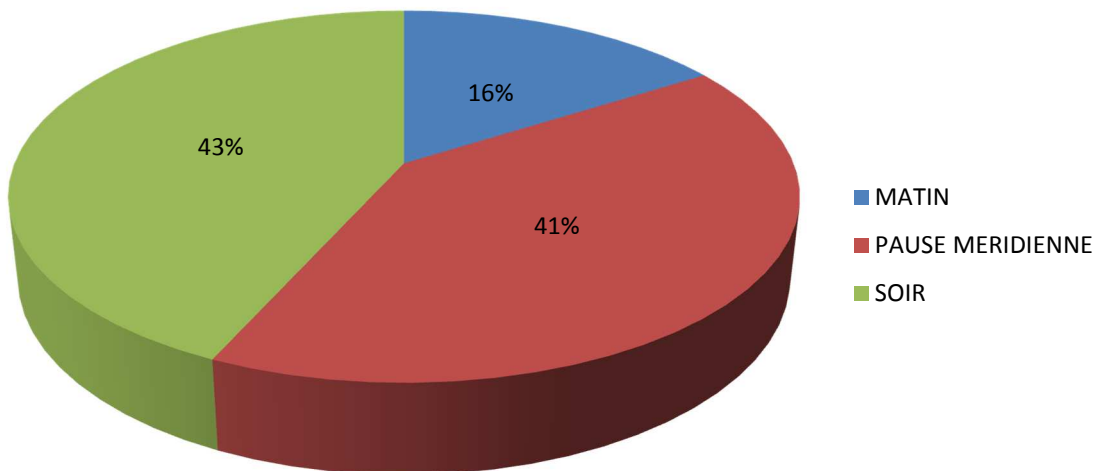


15. Temps périscolaire

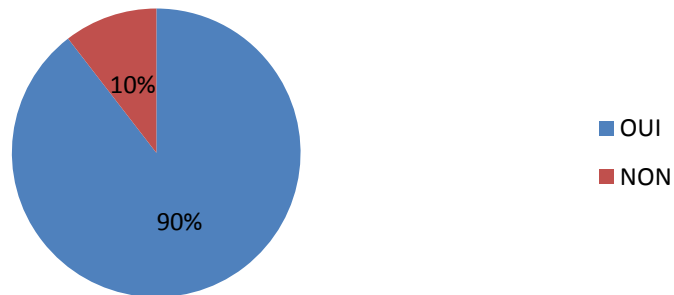
Votre enfant fréquente-t-il un accueil périscolaire ?



Si oui, merci d'indiquer la fréquence :

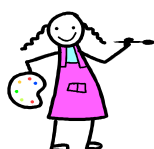
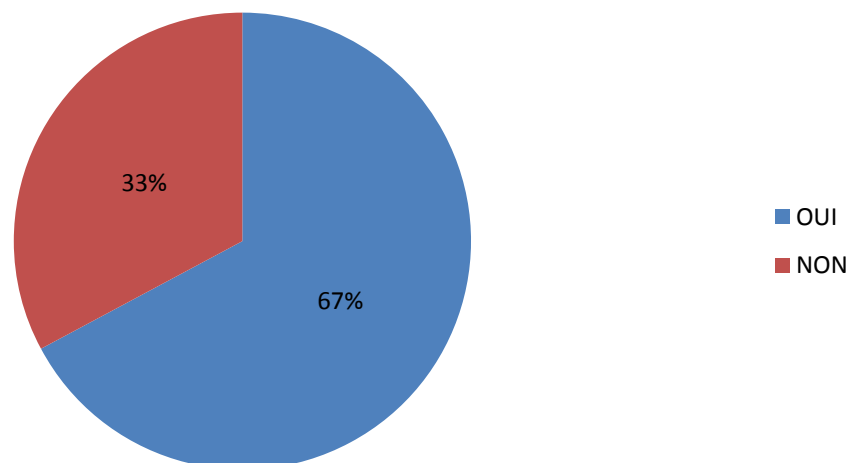


Si vous avez un enfant en maternelle et qu'il fréquente la pause méridienne, trouvez-vous bénéfique qu'il fasse la sieste juste après le déjeuner ?

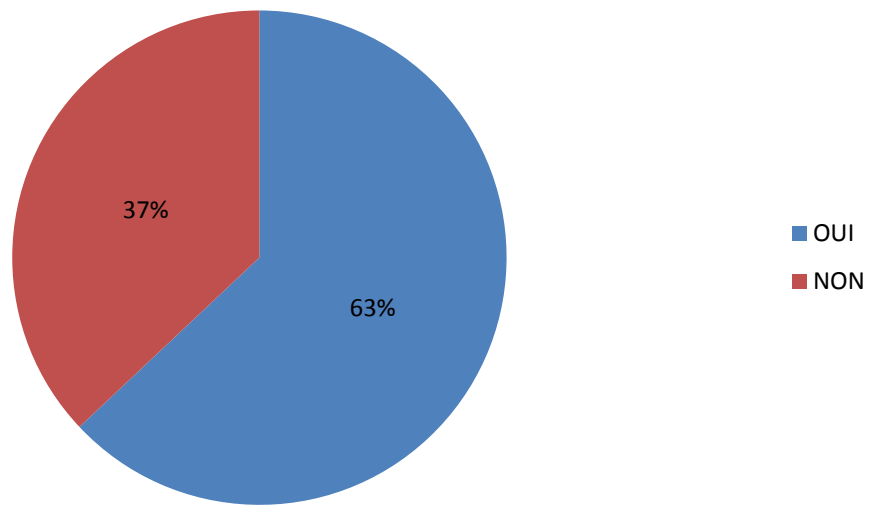


16. Temps extrascolaire

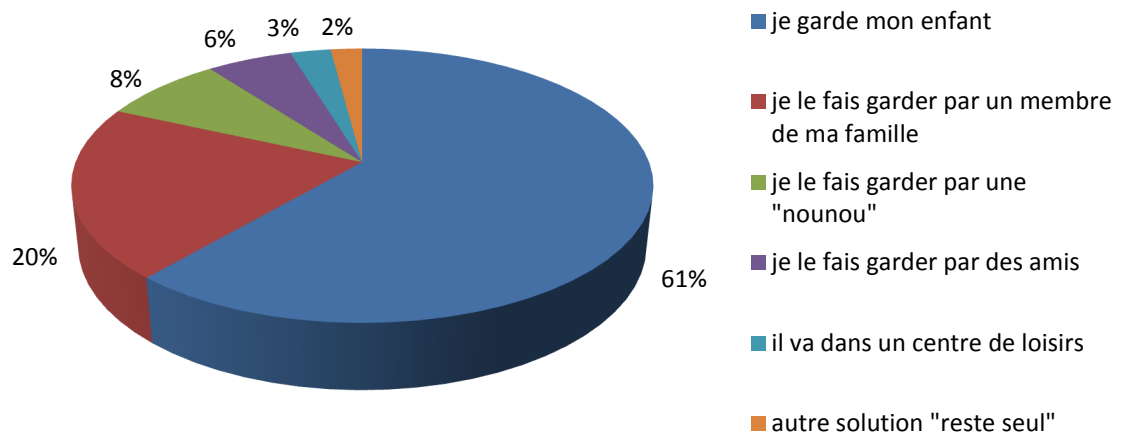
Votre enfant pratique-t-il une ou plusieurs activité(s) artistique(s), culturelle(s), sportive(s), religieuse(s) au sein d'une association ?



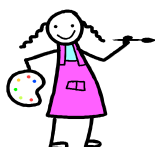
Si oui, les nouveaux horaires sont-ils en adéquation avec sa pratique ?



Comment vous organisez-vous le mercredi après-midi ?

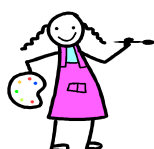


Plusieurs réponses par questionnaire.






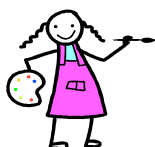
17. Suggestions :

- Revenir à la semaine de 4 jours : 40
- Créer un accueil de loisirs le mercredi après-midi : 18
- Garderie jusqu'à 18h30 : 18
- Récupérer mon enfant entre 16h30 et 17h15 : 10
- Ecole le samedi matin à la place du mercredi : 9
- Impliquer les associations sur les TAP : 5
- Raccourcir les vacances d'été pour supprimer les mercredis à l'école : 4
- Proposer une activité pour les maternelles de 16h30 à 17h15 : 4
- Permettre aux enfants inscrits « en occasionnel » l'accès aux ateliers : 4
- Cantine le mercredi et pouvoir récupérer son enfant après : 3
- Raccourcir la pause méridienne : 3
- Adapter les Temps d'Activités Périscolaires à l'âge des enfants : 2
- Pouvoir inscrire mon enfant « en occasionnel » via le kiosque : 1
- Supprimer les devoirs le mardi soir : 1
- Pourquoi le soutien scolaire (APC) n'est pas proposé le soir ? : 1
- Pourquoi ne pas avoir demandé « êtes-vous satisfait de l'organisation de l'accueil périscolaire de la mairie ? pour ma part je le suis » : 1
- La garderie est un peu chère : 1
- Proposer des activités, en atelier, plus intéressantes que des jeux de société et dessin, collage, peinture (ex : informatique, langue, civisme) : 1
- Pouvoir désinscrire le matin même mon enfant du périscolaire sans être facturé : 1
- Laisser jouer les enfants de 16h à 16h30 sans les « parquer » : 1
- Affichage des résultats de l'enquête à l'école : 1



Annexe 4 : Les ateliers thématiques du soir à Brassilly

QUESTIONS	AVIS DE L'ENFANT		
			
As-tu aimé les activités proposées ?	37	19	1
Le temps d'activité était-il suffisant ?	23	19	16
As-tu appris des choses nouvelles grâce aux activités ?	30	17	10
As-tu aimé changer d'activités après chaque vacances ?	25	22	10
Quelle activité nouvelle aimerais-tu faire ?			






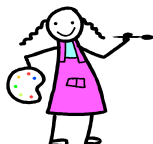
Dépouillement des Temps d'Activités Périscolaires à Brassilly

1. **65% des enfants ont aimé les activités proposées, un enfant seulement n'a pas apprécié.**
2. **40% des enfants ont trouvé le temps d'activité suffisant.**
3. **82% ont estimé avoir globalement appris des choses nouvelles.**
4. **56% ont moyennement apprécié de changer d'activités entre chaque période de vacances.**
5. **Activités nouvelles par ordre de préférence :**
 - a. **Foot au citystade,**
 - b. **Danse,**
 - c. **Gymnastique,**
 - d. **Peinture,**
 - e. **Basket,**
 - f. **Théâtre,**
 - g. **Hand, athlétisme, cuisine, randonnée, couture, bagues, V.T.T., italien.**



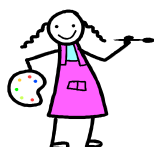
Les ateliers thématiques du soir au Chef-Lieu

QUESTIONS	AVIS DE L'ENFANT		
			
As-tu aimé les activités proposées ?	42	26	2
Le temps d'activité était-il suffisant ?	38	25	7
As-tu appris des choses nouvelles grâce aux activités ?	34	23	13
As-tu aimé changer d'activités après chaque vacances ?	56	12	2
Quelle activité nouvelle aimerais-tu faire ?			



Dépouillement des Temps d'Activités Péricolaires au Chef-Lieu

1. **60% des enfants ont aimé les activités proposées, un enfant seulement n'a pas apprécié.**
2. **50% des enfants ont trouvé le temps d'activité suffisant.**
3. **81% ont estimé avoir globalement appris des choses nouvelles.**
4. **80% ont très apprécié de changer d'activités entre chaque période de vacances.**
5. **Activités nouvelles par ordre de préférence :**
 - a. Cuisine,
 - b. Théâtre,
 - c. Sport,
 - d. Couture,
 - e. Tir à l'arc,
 - f. Foot,
 - g. Légo,
 - h. Danse,
 - i. Ecole d'autrefois, Jardinage, Tennis, Peinture, Gymnastique, Lecture, Skate, Roller, Chant, Informatique, Musique.



Annexe 5 :

Bilan des intervenants pour l'année scolaire 2014/2015

Temps Activités Périscolaires

Points faibles :

La prise en main des enfants est difficile (groupe ateliers) à répartir.

La mutualisation des espaces n'est pas simple (temps scolaire et temps périscolaire) « appropriation des lieux ».

Les activités sportives dans la cour se déplacent sous le préau en cas d'intempéries.

L'absence d'un intervenant est compliquée à remplacer, du fait les enfants sont répartis sur d'autres ateliers.

Peu d'intervenants extérieurs sont disponibles sur ce temps-là et peu d'associations communales ont intégré le dispositif.

Les enfants sont fatigués en fin d'après-midi.

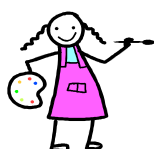
La mixité des âges n'est pas adaptée pour l'ensemble des activités.

Les enfants (une minorité) ne sont pas toujours motivés par l'activité car ce n'est pas leur choix.

Le nouveau dispositif ne correspond plus aux jeunes de 12 à 18 ans. Ils doivent s'orienter directement vers les associations. Il n'y a plus d'initiation dans le cadre du dispositif Pass'artistes.

Points forts :

Le temps des activités est amplement suffisant et correspond au temps d'attention de l'enfant en fin de journée.



Un lieu identifié par les enfants a permis une meilleure prise en main des groupes.

Les effectifs sont réduits par atelier.

Une amélioration dans la mutualisation des espaces est à noter (collaboration avec les enseignants).

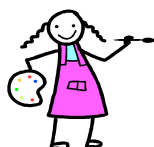
Les agents communaux sont habitués à travailler dans l'esprit des activités (TAP) car le PEL permettait des interventions de ce type à la pause méridienne.

Satisfaction des enfants dans la découverte d'activités nouvelles et variées.

Perspectives pour la rentrée 2015/2016

A la rentrée 2015/2016, l'enfant choisira l'activité.

A la rentrée 2015/2016, les ateliers proposés tiendront compte de l'âge des enfants « cp/ce1 » et « ce2,cm1 et cm2 ».



EVOLUTIONS du PEDT

Réunion de concertation 24/11/16

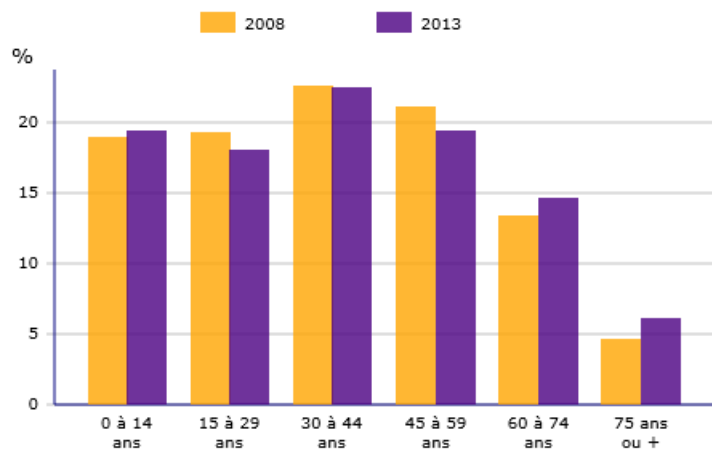
1. Commune de Poisy : évolution et structure de la population

POP T0 - Population par grandes tranches d'âges

Sources : Insee, RP2008 et RP2013 exploitations principales.

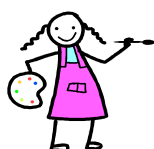
	2013	%	2008	%
Ensemble	7 073	100,0	6 279	100,0
0 à 14 ans	1 372	19,4	1 194	19,0
15 à 29 ans	1 278	18,1	1 211	19,3
30 à 44 ans	1 588	22,5	1 417	22,6
45 à 59 ans	1 369	19,4	1 324	21,1
60 à 74 ans	1 038	14,7	840	13,4
75 ans ou plus	428	6,1	293	4,7

POP G2 - Population par grandes tranches d'âges



Sources : Insee, RP2008 et RP2013 exploitations principales.

- Au 1^{er} janvier 2016 = 7363 habitants (source mairie).



I. Formation des agents territoriaux

Chaque année, le personnel communal bénéficie d'une ou plusieurs formations professionnelles :

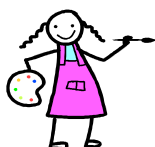
- ✓ HACCP (hygiène et sécurité alimentaire)
- ✓ Thème « Poser sa voix »
- ✓ Thème « jeu périscolaire »
- ✓ Gestes et postures
- ✓ Sauveteur Secouriste au Travail
- ✓ La communication avec son équipe de travail
- ✓ Les activités physiques et sportives en accueil de loisirs
- ✓ Les comportements difficiles de l'enfant sur le temps périscolaire

II. Accueil et accompagnement de stagiaires, apprentis, étudiants

- ✓ Apprenti BDEPS spécialité APT
- ✓ Stagiaire de 3^{ème} (collège)
- ✓ Stagiaire de lycée professionnel
- ✓ Stagiaire BAFA + aide financière et convention avec des poisiiliens
- ✓ Etudiant lycée agricole de Poisy (projet sur le temps périscolaire)

III. Partenariat avec les associations locales dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires sur les 2 écoles

- ✓ Théâtre « les étincelles » : en élémentaire
- ✓ Chant « école de musique » : en élémentaire et maternelle
- ✓ Tennis de table « club de tennis de table » : en maternelle
- ✓ Tennis « intervenant » : en maternelle
- ✓ Eveil linguistique « intervenant » : en élémentaire (italien)



IV. Application des perspectives de 2015/2016 dans le cadre des ateliers thématiques et évolutions 2016/2017

« L'enfant choisira l'activité. »

« Les ateliers proposés tiendront compte de l'âge des enfants « cp/ce1 » et « ce2,cm1 et cm2 ».

Ces deux mesures donnent entièrement satisfaction, elles seront reconduites en 2016/2017.

L'enfant choisit une activité qui lui plaît.

L'intervenant apprécie la différenciation des âges, le groupe est plus homogène.

De plus, l'effectif des ateliers est restreint et optimise le temps d'activité par enfant sur un temps de 45 minutes.

L'évaluation de ces dispositifs se fait tout au long de l'année (régulation en commission scolaire), sous forme de réunion avec les équipes sur le terrain de façon collective ou individuelle.

La présence régulière des enfants aux ateliers atteste de l'intérêt qu'ils ont pour les activités artistiques, culturelles et sportives proposées.

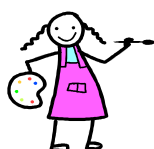
En commission scolaire, deux demandes des représentants des parents d'élèves ont été faites pour l'année scolaire 2016/2017 :

- Une « garderie libre » de 16h30 à 17h15 : récupérer son enfant rapidement
- Une extension de l'horaire du soir de 18h à 18h30, fin de l'accueil périscolaire.

Un bilan quantitatif de cette nouvelle organisation sera présenté à la commission scolaire de décembre 2016.

De plus, suite à la demande des parents d'élèves en réunion, un planning d'activités détaillé (jour/âge/lieu) sera présenté en commission scolaire.

Les directeurs d'écoles, les représentants de parents d'élèves et la mairie souhaitent harmoniser les différents liens internet de chaque support.



V. Projet(s) futur(s)

- ✓ « les sentinelles du lac » en partenariat avec le SILA avec comme thème : la découverte du lac et de son environnement. (dans le cadre du temps périscolaire : la pause méridienne et les ateliers thématiques : puzzle, jeu de construction, mémo, dessin, recyclage des déchets...) en élémentaire
- ✓ Jeu le « kamishibai » théâtre de papier, c'est une technique de contage d'origine japonaise sur des images : en maternelle
- ✓ Projet commun avec l'école, à définir un temps de concertation pour en discuter...
- ✓ Chantiers jeunes à développer...
- ✓ Concertation avec le collège et le lycée agricole ...

